

Appel à communications

L'Institut Universitaire de Formation des Maîtres de Montpellier- Université Montpellier II, son Centre d'Etudes, de Documentation et de Recherche en Histoire de l'Éducation, le CERFEE de l'Université Paul-Valéry - Montpellier III, membre de l'Équipe d'accueil du LIRDEF, l'Équipe de recherche Didaxis - Dipralang (Université Paul-Valéry - Montpellier III et IUFM de Montpellier) et les Amis de la Mémoire Pédagogique

vous annoncent la 7^{ème} journée Pierre GUIBBERT

Peut-on se passer des manuels scolaires ?

mercredi 16 février 2011 de 9h à 17h

IUFM de Montpellier 2 place Marcel Godechot - (Station Philippiès) - Amphi H

Argumentaire

Peut-on se passer des manuels scolaires ? La question se pose dans des circonstances très diverses. Tout d'abord, il s'agit d'un problème économique : dans quelles conditions l'obligation de manuels s'est-elle imposée, différenciée, hier comme aujourd'hui, ici et ailleurs ? D'autre part, pour certaines disciplines, où le faire est déterminant, les manuels ne sont pas considérés comme indispensables (enseignements des activités physiques, enseignements des activités artistiques, enseignements techniques et professionnels...). Dans d'autres, ils font l'objet de contestations anciennes comme dans les enseignements de langue étrangère. Un certain nombre de courants de « l'éducation nouvelle » ont même érigé en principe leur disparition. L'âge des élèves est aussi un facteur important. Enfin le développement de nouvelles techniques dans les domaines audiovisuels puis informatiques amène à s'interroger sur leur forme, voire leur remplacement.

La journée d'étude visera donc à réfléchir sur l'existence, les formes et les contenus des manuels en prenant en compte ces contingences diverses, liées aux nécessités, aux traditions et au renouvellement de nos formes éducatives. C'est dire que toutes les études relatives aux comparaisons entre disciplines, époques, pays... seront les bienvenues.

Procédure d'examen des propositions

Les propositions devront parvenir avant le 30 novembre 2010.

Le conseil scientifique fait savoir qu'il se prononcera sur les propositions de communication le 16 décembre 2010 et que ses décisions seront diffusées dès le lendemain.

Seront refusées les propositions de communication ne comportant pas d'indication de corpus, de méthodologie et de bibliographie.

C'est après la présentation devant les participants à la journée que les auteurs produiront le texte définitif qui sera soumis à évaluation pour publication et communiqué à l'adresse ci-dessus avant le 15 octobre 2011.

Conseil scientifique au 31 juillet 2010 : Michèle VERDELHAN-BOURGADE (Sciences du langage, Didaxis – Dipralang, Montpellier III), Jacques GLEYSE (Sciences de l'Education), Brigitte MORAND (Histoire, Centre d'Etudes, de Documentation et de Recherche en Histoire de l'Education, IUFM de Montpellier), Michel TOZZI et Richard ETIENNE (Sciences de l'éducation, CERFEE-LIRDEF, Montpellier III), Pierre BOUTAN (Sciences du langage, Amis de la Mémoire Pédagogique et IUFM de Montpellier), Rainer RIEMENSCHNEIDER (Georg Eckert Institut, Braunschweig), Georges ROQUES (Expert international en formation), Jean-Michel DUSSEAU (Physique, LIRDEF) et Marie-Pierre QUESSADA (LIRDEF, IUFM de Montpellier)

Comité d'organisation : Michèle VERDELHAN-BOURGADE, Pierre BOUTAN et Richard ETIENNE

(Utiliser impérativement ce formulaire pour votre proposition)

7^o Journée Pierre Guibbert – 2011

Nous vous prions de nous faire parvenir vos projets de contribution sous la forme d'un fichier attaché sous Word (*.doc ou *. rtf) ou Open Office (*.odt) à l'adresse mél suivante, rietienne@wanadoo.fr, et sous cette forme, avant le **30 novembre 2010 à 20 heures** ; le fichier sera intitulé à partir du nom de famille de la, du ou des communicants suivi d'un tiret puis de la date d'envoi (exemple : etienne_27juillet2010) ; les décisions du conseil scientifique seront expédiées le 17 décembre 2010. La date limite de remise des textes acceptés pour publication est fixée au 15 octobre 2011.

NOM :

PRENOM :

ETABLISSEMENT ET FONCTION OCCUPÉE :

ADRESSE POUR COURRIER POSTAL :

ADRESSE ELECTRONIQUE (MEL) :

FACULTATIF : tél. fixe ou portable :

PROJET DE COMMUNICATION

TITRE :

RESUME (1500 à 3000 caractères, espaces compris) :

BIBLIOGRAPHIE (3 à 5 références) :

CORPUS (précisions sur les données et leur analyse) :